

EXPERTISE CLINIQUE**Expertise clinique - Évaluation****EC 2.1 Analyser la demande de services.**

- Sélectionne les informations pertinentes au dossier.
- Identifie les informations manquantes au dossier.
- Recueille l'information manquante à propos du client auprès de diverses sources (ex. : le client, autres professionnels).
- Détermine les suites pertinentes à donner à la demande de services (ex. : référence à un autre établissement ou à un autre professionnel, remise de conseils généraux, rencontre d'information en groupe, évaluation en orthophonie).

EC 2.2 Faire un plan d'évaluation.

- Planifie seul une évaluation formelle complète :
 - o Identifie et priorise les aspects à évaluer en fonction du motif de consultation.
 - o Sélectionne les méthodes et outils d'évaluation appropriés à la problématique.
 - o Prévoit des alternatives dans le but de s'ajuster aux réactions et réponses du client.

EC 2.3 Réaliser une anamnèse avec le client.

- Explore les outils utilisés dans le milieu de stage pour documenter l'histoire de cas.
- Planifie l'anamnèse en fonction de la demande de services.
- Réalise une anamnèse organisée, orientée et pertinente au contexte clinique avec le client.
- À la suite de la réalisation de l'anamnèse, identifie les informations manquantes ou qui doivent être précisées pour bien documenter la situation clinique.
- Complète l'anamnèse avec le client lors d'entretiens ultérieurs, au besoin.
- Identifie les facteurs de risque et de protection propres à la situation clinique.
- Précise les situations de handicap vécues.
- S'informe des attentes du client.

EC 2.4 Réaliser l'évaluation, c.-à-d. la collecte de données.

- Se prépare avant la rencontre d'évaluation : organise le local, s'assure de bien connaître les tâches utilisées et d'avoir le matériel requis sous la main lors de l'évaluation.
- Réalise seul une évaluation formelle complète à l'aide de tâches formelles ou informelles.
- Respecte les procédures de passation des tâches utilisées.
- Suscite la participation active du client.
- Explique au client l'objectif des tâches effectuées.
- Formule des consignes claires.
- Modifie le déroulement prévu selon les réactions et réponses du client.
- Gère le temps efficacement.

EC 2.5 Colliger les données.

- Note efficacement les données en cours d'évaluation : corpus, réponses aux tâches formelles et informelles, observations sur le comportement, etc.
- Réalise adéquatement la cotation des tests utilisés.

<p>EC 2.6 Évaluer, avec le client, ses incapacités et handicaps ainsi que les facteurs pouvant influencer sa qualité de vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifie les habitudes de vie pouvant être affectées par le problème de communication. – Identifie les facteurs personnels, familiaux et environnementaux qui influencent sa qualité de vie.
<p>EC 3.1 Analyser les données.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Calcule les résultats bruts. – Identifie le type d'erreur. – Fait une analyse qualitative des données. – Identifie l'écart à la norme/ la sévérité. – Identifie l'influence des différents paramètres (ex.: longueur, complexité) sur les résultats obtenus. – Démontre un esprit critique face aux outils d'évaluation utilisés (ex. : limites des outils, utilisation des normes).
<p>EC 3.2 Interpréter l'ensemble des données et établir le profil clinique du client.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifie les données pertinentes. – Identifie la nature/origine des erreurs ou difficultés documentées. – Met en relation les informations de sources diverses (ex. : données d'évaluation, anamnèse, observations et propos rapportés par des tiers, facteurs de risque et de protection). – Identifie l'information manquante de l'évaluation. – Fait une synthèse de l'interprétation des données d'évaluation en précisant les principaux éléments de la situation (forces/aspects déficitaires, facteurs de risque/de protection) et leurs interrelations. – Tient compte du vécu du client, c'est-à-dire ses habitudes de vie et les situations de handicap rencontrées, dans l'interprétation des données.
<p>EC 3.4 Formuler une conclusion orthophonique.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Établit une conclusion orthophonique juste, complète, mais concise, et qui tient compte de toutes les sources d'informations disponibles. – Justifie sa conclusion orthophonique.
<p>EC 3.5 Formuler des recommandations.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Analyse les besoins du client en tenant compte de ses incapacités, de ses situations de handicap, de son environnement et de ses attentes. – Formule et priorise les recommandations pertinentes (ex. : nécessité d'une intervention, types de services, références). – Justifie les recommandations formulées.
<p>EC 3.6 Formuler un pronostic.</p> <ul style="list-style-type: none"> – En lien avec le profil clinique du client et sa conclusion orthophonique, formule un pronostic plausible.
<p>EC 3.7 Rédiger un rapport d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rédige un rapport d'évaluation structuré, clair, pertinent, complet et adapté au(x) destinataire(s).
<p>EC 3.8 Transmettre l'information aux clients, suite à l'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sélectionne les informations pertinentes relatives aux résultats d'évaluation, au pronostic et aux recommandations à transmettre au client.

Expertise clinique – Intervention

EC 4.1 Discuter avec le client des options d'intervention dans une démarche de prise de décision partagée.

- Identifie les modalités d'interventions les plus pertinentes (incluant les interventions directes et indirectes; individuelles et de groupe; fréquence et durée) en fonction du profil clinique du client (incluant les facteurs biopsychosociaux) et des données scientifiques disponibles.
- Discute avec le client des modalités d'intervention possibles (incluant les avantages et inconvénients de chacune).
- Respecte la décision du client de procéder ou non à une intervention.
- Respecte le choix des modalités d'intervention du client.

EC 4.2 Sélectionner les objectifs de l'intervention.

- Identifie et priorise des objectifs d'intervention pertinents qui prennent en considération les forces et faiblesses identifiées par l'évaluation orthophonique et par d'autres évaluations professionnelles, le contexte de vie, les besoins et attentes du client.
- Appuie théoriquement le choix et la priorisation des objectifs d'intervention.
- Discute avec le client du choix des objectifs d'intervention.
- Ajuste ou précise ses objectifs d'intervention pour s'intégrer au plan d'intervention interdisciplinaire déterminé en équipe, le cas échéant.

EC 4.3 Sélectionner les moyens d'intervention.

- Choisit des moyens d'intervention (tâches et stimuli, activités, rétroaction) appropriés à l'atteinte des objectifs fixés en tenant compte des caractéristiques du client et de son contexte.
- Choisit des activités qui suscitent l'intérêt du client et le motivent.

EC 4.4 Rédiger un plan d'intervention orthophonique.

- Rédige un plan d'intervention structuré, pertinent et ajusté au(x) destinataire(s).
- Identifie de façon juste les partenaires impliqués.
- Modifie le plan d'intervention au besoin.

EC 4.5 Rédiger un document sur la planification du traitement.

- Rédige un document structuré et pertinent, démontrant sa planification de traitement.
- Modifie la planification du traitement, au besoin.

EC 4.6 Planifier la mesure des progrès et de l'efficacité de l'intervention.

- Détermine les critères d'atteinte pour les objectifs ciblés.
- Sélectionne des moyens pour mesurer l'atteinte des critères établis (ex. : utilisation d'une ligne de base, documentation des progrès via les notes de thérapie consignées au dossier professionnel, complétion d'une grille qui documente les progrès réalisés dans l'accomplissement d'une habitude de vie).

EC 5.1 Réaliser une intervention.

- Réalise de façon autonome et sous supervision indirecte environ 75% des interventions habituellement prises en charge par le superviseur.
- Suscite la participation active du client.
- Explique au client les objectifs poursuivis et les moyens utilisés.
- Met en pratique les techniques de facilitation et d'incitation (stratégies pour éliciter une production).
- Offre une rétroaction ciblée et pertinente.
- Organise l'environnement de façon à faciliter la communication.
- Modifie au besoin le déroulement prévu selon les réactions du client (prévoit des alternatives).
- Gère le temps de façon efficiente.
- Note en cours d'intervention les informations pertinentes à la documentation de l'évolution (voir EC 5.6).

EC 5.2 Agir de manière à réduire les facteurs de risque.

- Identifie, avec le client, des solutions visant à réduire les impacts des facteurs de risque.

EC 5.3 Agir de manière à maintenir ou favoriser les facteurs de protection.

- Identifie, avec le client, des moyens visant à maintenir ou bonifier les facteurs de protection.
- Soutient le client dans la mise en place des moyens choisis.

EC 5.4 Évaluer les progrès du client et l'efficacité de l'intervention.

- Mesure les progrès et l'efficacité de l'intervention à l'aide des critères d'atteinte et des moyens identifiés lors de la planification de l'intervention (voir EC 4.6).
- Questionne de façon critique l'efficacité de ses interventions.
- Identifie des aspects de l'intervention qui peuvent en limiter l'efficacité (ex. : fréquence de traitement insuffisante, impacts d'une habileté non langagière déficitaire).

EC 5.5 Ajuster l'intervention en fonction du progrès du client.

- Modifie les objectifs et modalités d'intervention en fonction des progrès du client.

EC 5.6 Documenter l'évolution par écrit.

- Documente les changements observés vers l'atteinte des objectifs à l'aide de notes au dossier et de rapports d'évolution structurés, clairs et pertinents.

EC 5.7 Mettre fin au traitement.

- Reconnaît et justifie qu'il est temps de mettre fin au traitement.
- Précise un plan de congé avec le client, au besoin.
- Rédige une note de fermeture de dossier structurée, claire et pertinente.

COLLABORATION**C 2.1 Démontrer les habiletés associées à une pratique collaborative.**

- Entretient des relations harmonieuses et constructives avec le superviseur, les membres des équipes, les autres intervenants du milieu et les autres stagiaires.
- Manifeste de l'écoute et du respect envers les propos d'autrui.
- Est positif et fait preuve d'ouverture d'esprit face aux choix et aux idées d'autrui.

C 2.2 Contribuer à la gestion des malentendus et à la résolution des conflits.

- Adopte une approche constructive dans la résolution de conflits.
- Lors de la résolution d'un malentendu ou d'un conflit :
 - S'adresse aux personnes concernées
 - Utilise un ton adéquat
 - Choisit un endroit et un moment appropriés pour aborder la situation problématique

C 3.1 Collaborer avec d'autres professionnels dans une approche intégrée des services au client.

- Sollicite et utilise judicieusement l'expertise des autres professionnels dans le but de mieux comprendre le profil clinique du client et d'offrir une intervention pertinente et adaptée.
- Travaille en concertation avec les différents professionnels et le client dans les démarches de prises de décisions le concernant, dans un climat de confiance mutuelle.
- Respecte les limites professionnelles des membres des équipes, telles qu'établies dans le milieu de stage.

C 3.2 Mettre à contribution son expertise d'orthophoniste dans un cadre de collaboration.

- Partage son avis professionnel avec les autres intervenants impliqués auprès du client.
- Établit ses limites professionnelles.

C 3.3 Interagir selon les divers rôles et responsabilités des membres de l'équipe.

- Ajuste son rôle dans l'équipe en tenant compte de celui exercé par les autres membres de l'équipe et du contexte.
- Assume ses responsabilités dans la réalisation d'un travail collaboratif.
- Collabore à la réussite du collègue dans un stage réalisé en apprentissage entre pairs (*peer coaching*).

COMMUNICATION**COM 3.1 Utiliser les techniques d'entretien de base verbales et non verbales en contexte clinique.**

- Choisit et utilise de façon pertinente les techniques d'entretien de base verbales et non verbales (voir le fichier « Techniques d'entretien » pour une description des différentes techniques d'entretien).
- Utilise de façon adéquate les questions ouvertes et fermées.

COM 3.2 Ajuster la communication aux interlocuteurs et à leurs caractéristiques.

- Utilise un niveau de langage adapté aux interlocuteurs (ex.: pair, collègue, client).
- Utilise un niveau de langage adapté à leurs caractéristiques (identité socioculturelle et linguistique, niveau de scolarité, état émotionnel).
- Transmet les informations pertinentes selon l'interlocuteur.
- Choisit des modalités de communication appropriées aux caractéristiques de l'interlocuteur (ex. : transmission de l'information à l'oral ou par écrit, de façon individuelle ou en équipe, utilisation d'un média tel que le téléphone, le courrier électronique, Skype).
- Vérifie la compréhension de l'interlocuteur.
- Utilise des moyens pour faciliter la compréhension de l'interlocuteur, au besoin.

COM 3.3 Ajuster la communication au contexte.

- Utilise un niveau de langage adapté au contexte (ex. : entretien individuel, rencontre multidisciplinaire, présentation d'une formation devant un grand groupe).
- Transmet l'information pertinente selon le contexte.
- Choisit des modalités de communication appropriées au contexte (ex. : transmission de l'information à l'oral et/ou par écrit, utilisation d'un média tel que le téléphone, le courrier électronique, Skype).

COM 4.1 Explorer le problème, l'expérience vécue et les attentes.

Lorsqu'approprié :

- Explore où se situe le client dans le processus d'adaptation au problème.
- Explore l'expérience vécue par le client pertinente pour l'intervention (ex. : expériences positives ou négatives liées à la consultation d'autres professionnels).
- Explore les croyances, opinions, valeurs, etc. du client pertinentes pour l'intervention.
- Discute avec le client des connaissances (provenant de diverses sources) qu'il possède sur son trouble de communication et son traitement.
- En lien avec les points précédents, ajuste ses interventions en fonction des informations recueillies.

COM 4.3 S'assurer que le client prenne une décision éclairée en tenant compte des preuves scientifiques et de ses préférences.

Lorsque les priorités du client ne correspondent pas à celles établies par le stagiaire en fonction du profil clinique du client et des données scientifiques disponibles, l'étudiant :

- Est à l'écoute des préférences du client.
- Cherche à comprendre les facteurs qui influencent les choix du client.
- Informe le client de façon à ce qu'il prenne une décision éclairée.
- Propose des alternatives susceptibles de répondre aux préférences du client.

COM 5.1 Utiliser des comportements respectueux, empathiques et d'écoute active envers le client.

- Est patient.
- Laisse au client le temps de s'exprimer.
- Interrompt le client avec tact, lorsque requis.
- Adopte une attitude d'ouverture, sans porter de jugement.
- Adopte une attitude d'écoute.
- Ajuste son comportement et ses propos en fonction des indices verbaux et non verbaux donnés par le client.
- Exprime sa perception des émotions ressenties par le client.
- Démonstre, par son non verbal et ses propos, sa sensibilité au vécu du client.

COM 6.1 S'exprimer à l'oral de façon structurée, précise et dans une forme correcte.

- S'exprime clairement et de façon structurée dans divers contextes : entretien individuel, petit et grand groupe (ex. : le client et sa famille, les autres professionnels lors d'une rencontre de plan d'intervention multidisciplinaire, groupe de parents).
- Utilise des termes spécifiques.
- Utilise un français conforme aux normes.

COM 6.2 S'exprimer à l'écrit de façon structurée, précise et dans une forme correcte.

- S'exprime à l'écrit de façon structurée.
- Utilise des termes spécifiques.
- Utilise un français conforme aux normes.

ÉRUDITION

E 2.1 Utiliser de façon autonome différentes méthodes/outils favorisant l'apprentissage.

- Sélectionne et utilise des méthodes/outils d'apprentissage pertinents en fonction du contexte de stage.
- Identifie, à l'intérieur de ses notes de cours, des livres de référence ou des articles scientifiques, des données scientifiques pertinentes aux clientèles ou situations cliniques rencontrées dans le cadre du stage.
- Recourt à une personne-ressource, au besoin.

E 3.6 Utiliser les données scientifiques.

- Prend des décisions cliniques guidées par les faits scientifiques.
- Justifie ces décisions.
- Reconnaît les limites des données scientifiques consultées.

E 3.7 Transmettre ses connaissances.

- Partager des données de la littérature avec les intervenants du milieu clinique.

PROFESSIONNALISME

P 2.1 Démontrer des comportements conformes aux règles en vigueur à l'université et dans les milieux cliniques.

- Respecte les valeurs et les règlements de l'établissement (ex. : tenue vestimentaire, procédure de consultation et de tenue des dossiers).
- Respecte les attentes et exigences formulées dans le plan de cours et convenues dans le contrat d'apprentissage (ex. : respect des échéanciers).
- Respecte le *Règlement sur les dossiers et la tenue des bureaux des membres de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec*.

→ En cas d'obtention d'une cote 1 ou 2, la coordination des stages du programme d'orthophonie peut décider qu'il y a échec du stage.

P 2.2 Démontrer des comportements conformes aux règles déontologiques de la profession.

- Respecte le code de déontologie de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

→ En cas d'obtention d'une cote 1 ou 2, la coordination des stages du programme d'orthophonie peut décider qu'il y a échec du stage.

P 2.4 Démontrer des comportements traduisant une attitude professionnelle.

- Est assidu, ponctuel et bien préparé.
- Se montre respectueux et poli.
- Utilise de manière responsable les différentes formes de communication (ex. : cellulaire).
- Manifeste de la flexibilité et de la tolérance dans le respect des différences (ex. : diversité culturelle, convictions religieuses et politiques, orientation sexuelle, etc.).

→ En cas d'obtention d'une cote 1 ou 2, la coordination des stages du programme d'orthophonie peut décider qu'il y a échec du stage.

P 3.1 Appliquer une démarche de pratique réflexive.

- Identifie une situation clinique qui suscite la pratique réflexive.
- Décrit la situation.
- Analyse la situation (identifie ce qui s'est bien/moins bien passé et pourquoi, identifie les réactions des personnes impliquées et tente de comprendre pourquoi elles ont réagi ainsi).
- Recherche des alternatives basées sur des données théoriques et pratiques variées et reconnues.
- Sélectionne l'alternative qui semble la plus appropriée et la justifie.
- Expérimente cette alternative pour ensuite l'analyser et la valider.

P 3.3 Reconnaître les situations problématiques sur le plan éthique et démontrer les habiletés propres au processus de délibération éthique.

- Identifie les décisions, les actions, les prises de position, etc., problématiques sur le plan éthique.
- Réalise une démarche adéquate en vue de résoudre un problème de nature éthique :
 - Analyse la situation
 - Identifie les valeurs en cause
 - Identifie les actions à mettre en œuvre
 - Agit conformément aux décisions prises

P 3.4 Démontrer sa capacité à porter un jugement critique sur ses compétences.

- S'autoévalue de manière juste : identifie certaines de ses forces et faiblesses en regard des compétences développées dans le cadre du stage (expertise clinique, communication, collaboration, érudition, professionnalisme, promotion de la santé, gestion).
- Identifie ses cibles de développement.
- Répond de manière constructive à la critique.

P 3.5 Prendre les moyens pour poursuivre le développement de ses compétences.

- Lorsque nécessaire, identifie et met en place des moyens pertinents pour favoriser le développement d'une compétence jugée moins bien développée.
- Évalue l'efficacité des moyens mis en place et se réajuste au besoin en identifiant de nouveaux moyens.
- S'ajuste à la suite des commentaires du superviseur ou d'un collègue.
- Profite des opportunités offertes dans le cadre du stage (ex. : activités de formation, échanges interprofessionnels) pour développer certaines compétences.

PROMOTION DE LA SANTÉ

PS 2.1 Assurer un leadership dans la défense des besoins des clients.

- Identifie les obstacles (facteurs de risque) qui empêchent les clients de bénéficier des ressources et des services offerts.
- Soutient les clients pour faciliter leurs démarches d'obtention de financement et de services pour eux-mêmes et leurs proches :
 - Présente les informations et outils au client et à ses proches (règles d'admissibilité, formulaire, site internet, etc.).
 - Aide le client et ses proches à compléter les documents nécessaires.
- En lien avec ses recommandations, soutient le client dans l'accès aux ressources pertinentes.
- Guide le client afin qu'il puisse lui-même faire valoir ses besoins.

PS 2.2 Soutenir la participation sociale des clients.

- Guide le client dans son intégration à diverses activités sociales.

GESTION

G 2.1 Gérer les activités cliniques.

- Gère son temps de manière à réaliser toutes les activités prévues, et ce, en respectant les échéanciers.
- Utilise efficacement son temps : accomplit la majorité de ses tâches cliniques durant les heures de stage.
- Priorise les activités à réaliser.

G 3.1 Participer à l'amélioration de la qualité des services par l'utilisation des meilleures pratiques basées sur les faits scientifiques.

- En s'appuyant sur les faits scientifiques, propose des changements dans le but d'améliorer l'offre de service.
- Partage les constats observés par la mise en place des meilleures pratiques.